

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Délibération 39328-2024-31

Séance du 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le jeudi dix octobre à 19 h 30, le Conseil municipal de la commune de Meussia s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Meussia, sous la présidence de Madame TISSOT Isabelle, Maire, sur la convocation en date du 4 octobre 2024 qui a été adressée par mail le 4 octobre 2024.

Présents : Isabelle TISSOT, Maxime BALLAUD, Gilbert CERUTTI, Bertrand MONOT, Yann PATULA, Sylvie LEFEBVRE Thierry JANIER-DUBRY, Yann ROTA, Céline COLAS (9)

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 9

Date de convocation : 04/10/2024
Date de la publication en ligne :

Secrétaire de séance : Yann ROTA

Objet : tarification affouage 2024/2026

Il est nécessaire de fixer le tarif de l'affouage 2024/2026.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

- **Décide** de fixer le prix à soixante-dix euros par affouagiste.

9 voix POUR

Ainsi délibéré le 10 octobre 2024, pour expédition conforme.

Délibération 39328-2024-31 adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,
Yann ROTA



Le Maire,
Isabelle TISSOT

